Rue des Croisiers, 24 4000 Liège www.ethias.be contrat.incendie@ethias.be

ASSURANCE LOCATAIRE - CONDITIONS PARTICULIERES

P50164

Police n°: 1/1252/36.305.747

Avenant no 001 Page 1

DUPLICATA

PRENEUR D'ASSURANCE 6608291

MADAME MARTINI Yamara

Rue du Général Bertrand, 29

4000 LIEGE

OBJET DE L'AVENANT

Changement d'adresse

RISQUE ASSURE

Appartement en location

Situation : Rue du Général Bertrand, 29

4000 LIEGE

Usage : Simple habitation

Résidence principale : Oui

INFORMATIONS GENERALES

Date d'effet : 03/09/2021

Echéance principale : 01/10 - Paiement annuel Durée : 1 an avec tacite reconduction

Indice de souscription : Indice abex = 878,00

Rue des Croisiers, 24 4000 Liège www.ethias.be contrat.incendie@ethias.be

Police n°: 1/1252/36.305.747

Avenant no 001 Page 2

GARANTIES ET MONTANTS ASSURES

GARANTIE(S) DE BASE

Montants Indice

Risques locatifs du bâtiment

abex

Assuré en valeur réelle

Incendie et périls connexes; Tempête et grêle; Dégâts des eaux; Dégâts dûs au mazout; Action de l'électricité; Bris de vitrages; Heurt; Responsabilité civile immeuble; Catastrophes naturelles; Conflits du travail, attentats et actes de terrorisme; Assistance en cas de sinistre; Indemnité de relocation.



Rue des Croisiers, 24 4000 Liège www.ethias.be contrat.incendie@ethias.be

Police n°: 1/1252/36.305.747

Avenant no 001 Page 3

DECOMPTE DE PRIMES POUR LA PERIODE DU 03/09/2021 AU 30/09/2021

	Débit	Crédit	Solde
Garantie(s) de base Risques locatifs du bâtiment (+)	6,25	6,25	0,00
Impôt Cotisation légale	0,57 0,40	0,57 0,40	0,00
TOTAL			0,00

(+) dont 0,00 EUR de frais d'acquisition et 0,00 EUR de frais d'administration inclus dans la(les) prime(s) hors taxes.

Votre attention est attirée sur le fait qu'une comparaison entre plusieurs contrats d'assurance ne doit pas se limiter à comparer des coûts et frais mais doit également prendre en considération d'autres éléments, tels que l'étendue des garanties, le montant des franchises éventuelles ou les clauses d'exclusions.

Les estimations communiquées ci-dessus permettent de mieux apprécier la partie de la prime qui sert à couvrir le risque assuré par le contrat d'assurance. Le solde de la prime, après déduction des taxes et contributions ainsi que des frais d'acquisition et d'administration, représente en effet la part de la prime affectée à l'exécution des prestations contractuelles ainsi que les frais non mentionnés ci-dessus (y inclus le coût mutualisé des sinistres et de leur gestion).

CONDITIONS D'ASSURANCE

L'assurance est régie par les présentes conditions particulières et par les conditions générales ASSURANCE LOCATAIRE version 1252-058 01/21.

Rue des Croisiers, 24 4000 Liège www.ethias.be contrat.incendie@ethias.be

Police n°: 1/1252/36.305.747

Avenant no 001 Page 4

DESCRIPTION DU RISQUE

Appartement

CLAUSES SPECIALES

Bâtiment: évaluation

L'assurance du bâtiment désigné est conclue en "valeur réelle". L'indemnisation éventuelle, en cas sinistre, se fera conformément aux articles 18 et 20.3. des conditions générales. Le preneur d'assurance s'engage à avertir Ethias de toutes les modifications apportées au bâtiment désigné et qui seraient de nature à modifier l'appréciation du risque assuré.

Critères de segmentation ayant un impact sur la tarification

Les critères énumérés ci-dessous ont un impact sur la survenance des sinistres et/ou sur le montant des débours. Ils ont dès lors été utilisés pour déterminer le montant de votre prime Habitation et sont susceptibles à l'avenir, d'avoir un impact sur ce montant :

- Les caractéristiques de l'immeuble : maison 2/3/4 façades, appartement, nombre de pièces, loyer, ancienneté du bâtiment, système d'alarme, piscine ...
- La situation de l'immeuble : le code postal
- La qualité du preneur d'assurance : propriétaire/locataire.

1/1252/36.305.747

Rue des Croisiers, 24 4000 Liège www.ethias.be contrat.incendie@ethias.be

Police nº : 1/1252/36.305.747

Avenant no 001 Page 5

Fait à Liège, le 02 septembre 2021 à 14h23.

Les conditions générales ASSURANCE LOCATAIRE version 1252-058 01/21 sont d'application à ce contrat.

Ces conditions générales sont consultables sur notre site www.ethias.be/cg ou nous vous les enverrons sur simple demande de votre part.

le preneur d'assurance,

Pour Ethias,

CEO-Président du Comité de direction